

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_15
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle technique Patrimoine Aménagement et Développement territorial

Service en charge : Architecture Patrimoine Etudes de projets, Transition écologique, Développement durable

Objet : Associations patrimoniales - Attribution et versement des subventions de fonctionnement au titre de l'année 2024 – Convention de partenariat avec la Société d'Histoire de Firminy et environs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29 et L2541-12, 10°,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés, précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations modifiée par la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire en ses articles 9-1 et 10,

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques en son article 10,

Vu les dossiers de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2024 déposés respectivement par les Associations dénommées Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert, Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire, La Société d'Histoire de Firminy et Environs,

Considérant l'intérêt de soutenir les Associations Patrimoniales dans leurs actions de conservation et de valorisation du Patrimoine Appelou,

Considérant que les demandes de subventions sont d'un montant égal ou supérieur à 1.000,00 € conformément à la procédure mise en place à la Ville de Firminy ; savoir :

- **Pour l'Association dénommée « Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert » la somme de : 1.000,00 €** (organisation de manifestations sur l'art sacré en particulier à L'Eglise Saint-Pierre de Firminy-Vert et participation à des expositions en collaboration avec Saint-Etienne Tourisme / Site Le Corbusier),
- **Pour l'Association dénommée « Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire » la somme de : 2.000,00 €** (gestion et animation de la collection rare et importante d'anciens véhicules du corps des sapeurs-pompiers permettant au public de découvrir une partie de l'héritage de cette corporation),

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_15
Référence Nomenclature n°7.5

- Pour l'Association dénommée « La Société d'Histoire de Firminy et Environs » la somme de : **45.000,00 €** (Organisation de visites et de manifestations autour du patrimoine de Firminy et de ses environs / Animation et gestion de l'Ecomusée des Bruneaux), Le montant de cette subvention nécessite la passation d'une convention de partenariat avec cette association, dont le projet est rapporté en annexe,

Considérant qu'à travers leurs actions - proposées au public Appelou et aux visiteurs extérieurs - lesdites Associations participent à la vie locale et contribuent ainsi au rayonnement de la Ville,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement en deux termes égaux d'une subvention de fonctionnement d'un montant de :
 - 1.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert,
 - 2.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire,
 - 45.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Société d'Histoire de Firminy et Environs.
- Approuver le projet de convention de partenariat entre la Société d'Histoire de Firminy et Environs et la Ville de Firminy,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

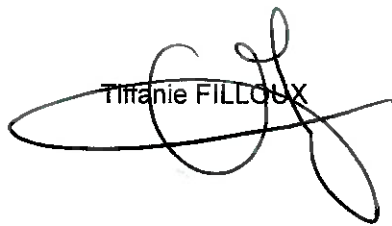
- **APPROUVE** l'attribution et le versement en deux termes égaux d'une subvention de fonctionnement d'un montant de :
 - 1.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert,
 - 2.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire,
 - 45.000,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Société d'Histoire de Firminy et Environs.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_15
Référence Nomenclature n°7.5


- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat entre la Société d'Histoire de Firminy et Environs et la Ville de Firminy,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

La Secrétaire de Séance,


Tifanie FILLCOUX

Le Maire


Julien LUYA
(42702)

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 13 Février 2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

Associations patrimoniales - Attribution et versement des subventions de fonctionnement au titre de l'année 2024 – Convention de partenariat avec la Société d'Histoire de Firminy et environs

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33